

Numéro de dossier :
Cadre rempli par le service

Date de dépôt :

Nature du projet : Ce projet est-il lié à un permis de construire ?

☐ oui ☐ non

Compléments d'information :

Demandeur

Nom et prénom ou raison sociale:

Adresse actuelle :

Commune : Code Postal :

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Courriel :

Lieu d'implantation des travaux

Rue - lieu dit.....

Commune : Code Postal :

Parcelles cadastrales, sections et n°:

Superficie totale de la propriété : m²

Caractéristiques de l'immeuble desservi

Est-ce : ☐ une construction neuve ☐ une transformation ☐ un agrandissement ☐ autre.....

Nature de l'immeuble : ☐ maison individuelle ☐ immeuble collectif ☐ local professionnel ☐ groupement d'habitat

☐ résidence principale ☐ résidence secondaire ☐ usage locatif

Nombre de pièces principales (nombre de chambres et/ou bureaux +2) : Nombre d'usagers :

Alimentation en eau potable : ☐ distribution publique ☐ puits ou forage privé

Existe-t-il un puits dans un rayon de 35 m du dispositif de traitement projeté ? ☐ oui ☐ non

Distance par rapport au dispositif de traitement : m

Caractéristiques de l'installation proposée (Ces informations sont à reprendre dans l'étude préalable)

1 Prétraitement

Filière retenue : Dimensionnement :

2 Traitement

Filière retenue : Dimensionnement :

3 Evacuation

☐ Infiltration

☐ Réseau pluvial

☐ Fossé

☐ Autre :

Dans l'hypothèse où l'exutoire n'appartient pas au propriétaire, le rejet devra être autorisé par son propriétaire (commune, département, propriétaire privé)

Engagement du demandeur

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs.
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, fonctionnement), prévues par le règlement du service et dont un exemplaire m'a été communiqué.

A : Le :

Signature du demandeur :

Pièces à joindre à la demande

- ☐ Plan de situation orienté
- ☐ Plan de masse précisant:
 - La position de l'immeuble et des immeubles voisins, les aires de stationnement et de circulation des véhicules...
 - L'implantation de l'installation d'assainissement non collectif (sorties d'eaux usées, ventilations, ouvrages, point de rejet dans le cas d'un rejet superficiel des eaux traitées)
 - La présence d'arbres et le cas échéant le projet d'aménagement du jardin
- ☐ Plan intérieur des bâtiments
- ☐ Etude préalable à l'assainissement comprenant: (contenu précis dans la charte ANC 44 (www.cg44.fr)
 - Une analyse du site: topographie, géologie, sensibilité du milieu...
 - Une analyse de la parcelle: occupation, ruissellement, puits, eau pluviale, exutoire...
 - Une analyse pédologique: sondage avec description précise, perméabilité (si infiltration)...
 - Proposition et dimensionnement de la filière: justification du choix, descriptif précis de la filière surtout pour les filières dérogatoires
- ☐ Profil en long de l'installation d'assainissement non collectif avec côtes, distance, niveau et calcul des pentes (pour la sortie des eaux usées de l'immeuble et chaque ouvrage)
- ☐ Autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire envisagé et les servitudes, dans le cas d'un rejet superficiel (fossé, réseau pluvial,...)

Traitement de vos données :

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté », les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par la Communauté de Commune du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis.

Ces données sont collectées dans l'objectif d'assurer l'implantation puis le suivi d'une installation d'assainissement non collectif. Les données collectées sont destinées aux seuls services habilités de la COMPA dans la limite de leur attribution ainsi qu'aux prestataires extérieurs permettant le suivi de la facturation.

Les données seront conservées pendant toute la durée de l'implantation de l'installation puis 5 ans à compter de la fin de la relation. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données.

Vous pouvez retirer votre consentement au traitement de vos données à tout moment ou exercer l'un de ces droits en contactant le responsable de traitement : Communauté de Commune du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis ou par mail à compa@pays-ancenis.com. Afin que nous puissions vérifier votre identité, veuillez à indiquer, lors de votre réclamation, votre nom, prénom, adresse et joindre en copie recto-verso votre pièce d'identité.

La réponse sera retournée sous 1 mois maximum. Ce délai peut être prolongé à 2 mois selon la complexité de la demande. Si vous estimez que vos droits ne sont pas suffisamment respectés, vous pouvez effectuer une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante dpd@pays-ancenis.com ou auprès de la CNIL sur le site internet www.cnil.fr ou de toute autre autorité compétente.